

**INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES EN DROIT
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

ANNALES DES SUJETS ÉCRITS

MASTER 2 DROIT DES MÉDIAS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

(6 dernières années)

Mars 2018

**MASTER 2 « DROIT DES MÉDIAS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS »
(indifférencié)**

Épreuve écrite de 5 heures

SUJET :

La loi et le droit des données et des communications électroniques.

Document autorisé : aucun

Mars 2017

**MASTER 2 « DROIT DES MÉDIAS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS »
(indifférencié)**

Épreuve écrite de 5 heures

SUJET :

Le numérique et le droit de la radiotélévision et des télécommunications

Document autorisé : aucun

Mars 2016

**MASTER 2 « DROIT DES MÉDIAS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS »
(indifférencié)**

Épreuve écrite de 5 heures

SUJET :

Les grands principes juridiques du droit des communications électroniques

Document autorisé : aucun

Mars 2015

MASTER 2 « DROIT DES MÉDIAS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS »

PARCOURS « DROIT DES MÉDIAS RECHERCHE »

PARCOURS « DROIT DES MÉDIAS PROFESSIONNEL »

PARCOURS « DROIT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS PROFESSIONNEL »

Épreuve écrite de 5 heures

SUJET :

Les limites à la liberté de communication au public par voie électronique

Document autorisé : aucun

Mars 2014

MASTER 2 « DROIT DES MÉDIAS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS »

PARCOURS « DROIT DES MÉDIAS RECHERCHE »

PARCOURS « DROIT DES MÉDIAS PROFESSIONNEL »

PARCOURS « DROIT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS PROFESSIONNEL »

Épreuve écrite de 5 heures

SUJET :

Les sources du droit de la communication au public par voie électronique

Document autorisé : aucun

Mars 2013

MASTER 2 « DROIT DES MÉDIAS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS »

PARCOURS « DROIT DES MÉDIAS RECHERCHE »

PARCOURS « DROIT DES MÉDIAS PROFESSIONNEL »

PARCOURS « DROIT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS PROFESSIONNEL »

Épreuve écrite de 5 heures

SUJET :

L'internaute en droit de la communication au public par voie électronique

Document autorisé : aucun